

COMMUNIQUÉ

En application des directives gouvernementales du 31 mars 2021, et sous réserve de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires à venir, nous vous informons des **modalités de fonctionnement des services de l'agglo à compter du mardi 6 avril 2021** :

- **Fermeture des services d'accueil de l'enfance et de la petite enfance :**

- Etablissements d'accueil du jeune enfant (crèches) de Crampagna, Ferrières, Foix, Montgailhard, Varilhes, Verniolle (*).
- Accueil des assistantes maternelles de la crèche familiale (*).
- Relais d'assistantes maternelles (RAM).
- Lieux d'accueil enfants parents (LAEP).
- L'accueil périscolaire du mercredi après-midi (assuré par les Francas) (*).
- L'accueil extrascolaire durant les vacances scolaires (assuré par les Francas) (*).

() un accueil sera assuré pour les enfants des soignant.e.s et personnels prioritaires conformément à la liste fixée par décret (dans la limite des capacités d'accueil autorisées). Pour tout renseignement : petite.enfance@agglo-pfv.fr.*

- **Fermeture de l'école de musique** à Foix et Varilhes. Les cours se dérouleront en distanciel du 6 au 9 avril.

- **Fermeture maintenue des équipements sportifs de l'agglo :**

- Le centre aquatique à Foix.
- Les salles omnisports à Ferrières et à Vernajoul.

- **Fermeture maintenue du centre d'histoire, de la résistance et de la déportation (CHRD)** à Varilhes.

- **Maintien en fonctionnement, dans le respect des procédures en vigueur :**

- Des médiathèques du réseau lecture : Foix, Varilhes, Verniolle, Rieux-de-Pelleport, Saint-Paul-de-Jarrat, Montégut-Plantaurel, Saint-Félix-de-Rieutord, Burret, Montgailhard, Saint-Jean-de-Verges, Saint-Martin-de-Caralp, Saint-Pierre-de-Rivière, Vernajoul.
→ détails sur le site <https://www.mediathequespaysdefoixvarilhes.fr/>
- Des ludothèques à Ferrières et Varilhes.
- Des accueils physiques des CLIC dans les locaux de Foix et Varilhes.
- Du fonctionnement de la résidence autonomie à Varilhes.
- Du réseau de transport de l'agglo : navette F'bus et transport à la demande.
- Du pôle développement économique dans le cadre du soutien aux entreprises.
- Des permanences aides à l'amélioration de l'habitat au siège à Foix (le vendredi de 9h à 12h) et à l'antenne technique à Verniolle (le mercredi de 14h à 17h). Contact : Joffrey Klepman 06.26.56.63.71.

- **L'office de tourisme** assurera un accueil téléphonique et numérique : 05.61.65.12.12 / info@foix-tourisme.com

- **L'accueil téléphonique et physique au siège de l'agglo** (dans le respect des mesures de prévention) reste ouvert à Foix (1A avenue du Général de Gaulle) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h – 05.34.09.09.30. En revanche, il est fermé à l'antenne technique à Verniolle.